

# ASSOCIATIONS

## DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....  
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....
- Conseil régional**.....  
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....  
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....  
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

# 1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Sigle de l'association :      Site web:

1.2 Numéro Siret: 340774017 00016

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:  
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Avenue de Gaulle

Centre Commercial ZUP

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BASTIEN

Prénom : Joëlle

Fonction : Présidente

Code postal : 08202

Commune : SEDAN CEDEX

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel: Courriel : [centrelac@centrelelac.info](mailto:centrelac@centrelelac.info)

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : NAUDIN

Prénom : Nathalie

Fonction : Responsable ACF

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel : [lelaclemoine@free.fr](mailto:lelaclemoine@free.fr)

## 2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?  oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?  oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?  oui  non

## 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non  oui

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

## 4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	30
Nombre de volontaires	1
Nombre total de salariés	22
dont nombre d'emplois aidés	15
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	19.67
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	819

## 5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

## 6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 08 - CA Charleville-Mézières/Sedan

Hors contrat de la ville

### Intitulé :

Animation collective familles

### Objectifs

Objectifs généraux :

Renforcer la fonction parentale par un travail collectif, consolider les groupes familiaux à travers les relations entre parents et enfants, les relations entre les familles et les générations.

Renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie, développer les solidarités, la citoyenneté, lutter contre la délinquance, favoriser l'expression d'initiative.

Renforcer l'accompagnement à la parentalité afin d'aider, soutenir et repositionner les parents dans leur rôle.

Mener une démarche concertée entre l'ensemble des acteurs et professionnels.

Renforcer le rôle des parents et soutenir, aider, former, car « être parent, ça s'apprend ».

Réaffirmer la responsabilité parentale vis-à-vis de l'école et du reste de la cité.

Améliorer l'état de santé des publics et l'accès aux soins.

Objectifs stratégiques:

Mettre en réseau les partenaires afin de rechercher une cohérence dans les interventions (individuelles et collectives) conduites auprès des familles.

Rendre acteur la population dans des actions collectives pour renforcer les solidarités et les initiatives locales.

Concrétiser une dynamique par des projets qui s'enchaîneront à l'initiative même des familles afin que les groupes s'autonomisent et s'organisent entre eux pour agir.

Prendre en compte les problématiques de santé mentale et de souffrances psychiques.

Prévenir les différentes formes d'addictions.

Objectifs opérationnels du projet :

I - Poursuivre l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative

Objectif opérationnel n° 1 : En maintenant des temps de rencontre et d'espace de parole pour les parents afin de rompre l'isolement face à l'éducation

Objectif opérationnel n° 2 : En proposant des actions visant la valorisation des parents et des enfants et l'ouverture culturelle en famille.

Objectif opérationnel n° 3 : En aidant les parents à prendre toute leur place face à la scolarité de leurs enfants.

## II - Favoriser la vie sociale des familles

Objectif opérationnel n° 1 : En permettant aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Objectif opérationnel n° 2 : En favorisant le renforcement des solidarités et des relations de voisinage.

Objectif opérationnel n° 3 : En incitant et accompagnant les familles à prendre une place au sein de notre structure en s'appuyant sur leurs compétences et savoir-faire.

## III - Renforcer le partenariat pour agir en cohérence auprès des familles les plus fragilisées

Objectif opérationnel n° 1 : En maintenant des temps de concertation et de réflexion

Objectif opérationnel n° 2 : En expérimentant de « nouvelles » actions spécifiques et des projets communs.

Objectif opérationnel n° 3 : En sollicitant les différents partenaires sur des actions ponctuelles et permanentes.

### **Description**

Le projet animation collective familles est construit d'après un diagnostic partagé avec les partenaires du territoire :

Les professionnels souhaitent continuer à développer les partenariats pour suivre des familles en commun afin de créer un lien de confiance et obtenir de meilleurs résultats.

Maintenir un travail en réseau et de coéducation avec les parents pour qu'ils soient acteurs dans les loisirs et les activités éducatives de leurs enfants : école, centre de loisirs, accompagnement à la scolarité, réussite éducative.

Avec les parents et les partenaires, déterminer des actions collectives selon les besoins des familles pour aboutir à des suivis individuels avec les professionnels dans leur service.

Approfondir le travail en transversalité avec tous les secteurs, les professionnels et les bénévoles du centre Le Lac.

Favoriser la rencontre entre les professionnels, les bénévoles du centre Le Lac et les partenaires du territoire.

Le projet Animation collective familles est intégré au projet d'animation globale du centre social.

Le projet « familles » est inscrit dans les finalités générales du centre social, à savoir l'insertion sociale, la cohésion sociale et le développement de la citoyenneté.

Le projet « familles » est constitué d'un ensemble d'actions qui vont permettre de développer la solidarité, l'entraide, la convivialité et de répondre aux préoccupations de soutien à la fonction parentale.

Les actions sont basées sur une démarche collective associant les professionnels du centre Le Lac, les bénévoles, les partenaires et les familles.

Le centre social Le Lac sera acteur de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, il développera un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire et à réduire la fracture sociale, économique, intergénérationnelle et culturelle.

Le projet animation collective familles est porté par un « référent famille », personnel qualifié dont la mission est de fédérer les actions destinées aux groupes familiaux. Il définit le projet dans une démarche collective associant l'ensemble des acteurs et les familles elles-mêmes afin d'être au plus près de leurs besoins.

Le projet Animation collective familles permet de créer des synergies intersectorielles et propose des interventions diversifiées, intergénérationnelles, culturelles, de loisirs et éducatives.

Celui-ci permet une approche qui assurera une animation de la vie sociale riche, dynamique et en direction de tous.

Les actions supposent à la fois un accompagnement individuel et l'impulsion d'une dynamique dans le groupe familial.

Les actions du projet permettent la transversalité des secteurs, des publics, des professionnels et des bénévoles. Ce travail transversal développera une vision globale des besoins et des attentes des

habitants du territoire.

Chaque famille s'adressera au centre social pour une demande particulière et trouvera une multitude d'occasions de rester en contact et de revenir dans des actions bien précises.

Articulation du projet familles avec les autres dispositifs institutionnels et politiques publiques

Les actions s'inscriront à la fois dans les missions générales du centre social et dans la politique d'appui à la parentalité relevés dans le diagnostic des services de l'État.

Par sa position d'acteur du développement social local, le centre social Le Lac contribuera à la mise en cohérence des actions parentalité sur le territoire et constituera un relais efficace des dispositifs de soutien à la parentalité.

L'articulation du projet famille avec d'autres dispositifs se fera dans le cadre de projets menés en étroite collaboration avec la référente famille :

Le projet éducation artistique : développer les liens sociaux et réduire la fracture culturelle et intergénérationnelle.

Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents : organisation de la journée de l'enfance, conférence sur l'éducation : recréer des liens familiaux, permet une prise de responsabilité des parents et développe la citoyenneté des habitants.

La participation des parents dans les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité : associer les parents à la scolarité de leurs enfants. Partager l'éducation en définissant les conditions de coéducation, les rôles de chacun et impliquer les parents comme partenaires.

L'accueil des familles à la ludothèque : renforcer les liens sociaux et familiaux et sortir de l'isolement.

Travail avec l'adulte relais : créer des solidarités, promouvoir le lien social et redonner de la confiance en soi.

L'accueil de loisirs sans hébergement : renforcer les liens familiaux, donner des outils aux parents pour éduquer et jouer avec les enfants.

L'accueil de jeunes : améliorer la relation parents et adolescents, donner des outils de communication et d'éducation aux parents.

L'accueil des familles à la logithèque : lutter contre la fracture numérique.

Pour ce faire elle utilise différentes approches et méthodes :

Une approche multidimensionnelle :

Approche globale de la situation d'une personne.

Prise en compte d'une famille dans sa globalité, son histoire, son environnement.

Ouverture à tous les publics et à toutes les classes d'âge, analyse globale du territoire d'implantation.

Valorisation des talents des parents, des enfants et des adolescents.

Aménagement de lieux ouverts à la population recherchant la mixité des publics et l'intergénérationnalité.

Mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs du projet « animations collectives famille », pour contribuer au « bien vivre ensemble », « faire ensemble » en favorisant une dynamique collective.

**Bénéficiaires** : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : Tous âges

Sexe : Mixte

**Territoire :**

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

France

Grand Est

Ardennes

SEDAN

Le Lac - Centre Ancien

**Moyens matériels et humains** (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	<b>Nombre de personnes</b>	<b>Nombre en ETPT</b>
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante) l'action/projet	1	0.52
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles	10	3
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?  oui  non  
Si oui, combien (en ETPT) : 0

**Date ou période de réalisation** : du (le) 07/01/2019 au 21/12/2019

**Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus**

Réalisation et évaluation : Les familles et les habitants participent à la mise en oeuvre du projet « Animation collective familles » à différents niveaux d'engagements :

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et les acteurs du territoire.

La présence dans l'action, la consommation de services ou d'activités ;

L'implication dans une instance d'information et de consultation ;

La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;

La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité ;

La contribution au processus de décision.

Les professionnels s'appuient sur les compétences des parents et des enfants afin de les rendre acteurs et de les amener à animer, évaluer, échanger et partager et défendre leur point de vue.

Cette forme de participation permettra le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

L'accueil parents et enfants, l'organisation de sorties et de loisirs familiaux par la référente famille et ensuite par les parents en autonomie, sont des actions qui permettent aux parents d'apprendre à gérer les comportements des enfants.

Rencontre entre les professionnels du centre Le Lac, les professionnels du territoire, les habitants et les familles pour relever leurs difficultés et leurs besoins.

Les habitants ont été associés à la réflexion du projet en exprimant leurs envies, leurs idées et leur participation à travers des discussions et des enquêtes de satisfaction.

Participation à l'élaboration du projet en émettant leurs besoins, leurs souhaits et leurs envies en tant que parents pour leurs enfants, mais aussi pour les autres familles.

Ils sont acteurs dans les actions en créant leurs outils avec les professionnels et animent des actions avec et pour les enfants.

Participation en tant que parents dans leur rôle d'éducateurs dans les différents secteurs et les actions où sont inscrits leurs enfants : Accueil de loisirs sans hébergement, l'accueil de jeunes, la Ludothèque, les Contrats locaux à l'accompagnement à la scolarité.

## Actions

### Petit-déjeuner débat

Description : Intervention de la référente famille sur un sujet proposé par les parents ou une problématique repérée. En fonction des thèmes choisis par les parents, la référente famille fera intervenir des professionnels qui pourront apporter des réponses aux parents.

Fréquence : 1 fois par trimestre

Résultats attendus : Écouter, rassurer, valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

### Sorties en famille

Description 2 types de sorties :

Grandes sorties familiales inter quartiers en car.

Petites sorties familiales avec des familles du quartier en minibus et covoiturage. (Choix des destinations avec les familles (lieu, structure culturelle...), tarif accessible par tous).

Fréquence : environs 2 grandes sorties en car par an et 3 à 5 petites sorties par an.

Résultats attendus : Une ouverture culturelle (découverte des différentes expressions culturelles comme la danse, le théâtre, la vidéo, la photo...), un changement d'environnement pour les familles, renforcer de la cohésion intrafamiliale et la mixité sociale.

### Ateliers parents-enfants

Description : Ateliers parents-enfants en lien avec le calendrier et les temps forts de la Maison de Quartier avec différents supports d'activités tels que les arts plastiques, le bricolage, la cuisine, l'expression corporelle, le spectacle, le théâtre, le chant, la vidéo... Programmation faite avec les familles, échange de savoirs.

Fréquence : 1 fois par mois (le mercredi ou le samedi après-midi (sauf vacances scolaires)).

Résultats attendus : Accessibilité par toutes les familles, animation favorisant la participation des parents, implication croissante des parents.

### Temps festifs pour les enfants

Description : Suivant les fêtes du calendrier, nous proposons des animations thématiques (Halloween, Noël, projet sur l'Europe, carnaval...) en après-midi, avec pour supports, contes, bals, spectacles, concerts...

Fréquence : 1 fois pendant les vacances suivant les fêtes ou manifestations du calendrier.

Résultats attendus : Animations facilitant la participation du plus grand nombre, associer les partenaires locaux, accessibilité pour toutes les familles, ouverture culturelle.

### Accompagnement scolaire

Description : Proposer des actions dans le cadre de l'accompagnement scolaire visant la revalorisation des parents dans l'aide à apporter à leurs enfants et la valorisation des enfants aux yeux des parents.

Fréquence : Tous les mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30

Bilan trimestriel : parents-bénévoles-enseignants.

Fiche de liaison : parents-bénévoles-enseignants afin d'assurer un bon suivi de l'enfant.

Présence de certains bénévoles aux réunions de rentrée afin de transmettre les informations aux parents.

Temps d'information auprès des parents sur des sujets liés à la scolarité (intervenants extérieurs).

Sorties découvertes parents-bénévoles-enfants.

Utiliser le savoir-faire des parents pour animer une activité (dans le cadre de l'accompagnement scolaire)



Résultats attendus : Aider les parents à avoir plus de facilité à aider leurs enfants, les aider aussi à changer leur regard face aux apprentissages et qu'ils ne se sentent plus extérieurs à l'école.

Favoriser la vie sociale des familles

#### Matinées thématiques

Description : Temps d'information avec un intervenant ou un support documentaire (expo, vidéo...) en fonction des demandes ou besoins des parents ou d'une problématique repérée autour du logement, la santé, cadre de vie, consommation, éducation...

Fréquence : en fonction des demandes et des besoins.

Partenariat : bailleurs sociaux, CPAM, conseillère CAF, Élus municipaux...

Résultats attendus : Améliorer le quotidien des familles en les informant et faire émerger des demandes collectives.

#### Ateliers cuisine

Constats des agents des missions Accueil et Accompagnement Social, Insertion et Développement Social, Personnes Agées Personnes Handicapées, Protection de l'enfance et PMI et la référente famille du centre social Le Lac.

Une majorité du public de l'épicerie sociale d'Escale ne prend pas les fruits et légumes.

Les assistantes sociales constatent, lors des visites à domicile, qu'il n'y a pas de préparation pour les repas. Les ateliers cuisine qu'elles mènent avec les enfants le mercredi ne sont pas refait à la maison.

La référente famille constate que lors des ateliers cuisine du monde les parents échangent et partagent et font découvrir les plats aux enfants, mais qu'il n'y a pas de reproduction des ateliers à la maison.

Les témoignages des enfants de l'ALSH concernant leur repas pas souvent équilibré et on retrouve les mêmes menus plusieurs fois dans une semaine.

Beaucoup de familles manquent de connaissance pour équilibrer les repas et utiliser des recettes à base de produits frais.

Objectifs : Proposer des actions visant la valorisation des parents.

Découvrir les apports bénéfiques en consommant les fruits et les légumes.

Utiliser les denrées disponibles chez ESCALE.

Faire découvrir l'épicerie solidaire.

Apporter des notions de base en cuisine.

Travailler sur l'équilibre alimentaire.

Donner l'envie de cuisiner et de partager en famille le plat réalisé.

Ajuster le budget alimentation des ménages à leurs ressources.

Apporter des informations sur l'hygiène et la consommation.

Lutter contre le gaspillage.

Lutte contre la fracture numérique, à travers des ateliers informatique organisés pour taper les recettes, faire des recherches sur internet, utiliser les sites des services publics et permettre un accès à l'information.

Contenu des ateliers :

Travail avec les parents et les professionnels.

Recherche de recettes et échanges.

Établir des menus diversifiés et équilibrés à petit prix.

Travailler sur l'hygiène, le budget, l'équilibre alimentaire.

Elaboration d'un fichier de recette à construire avec l'outil informatique et à partager en famille.

Modalités de mise en œuvre :

Repérer les denrées disponibles à ESCALE et élaborer une recette à partir de celles-ci.

L'activité aura lieu dans la cuisine du centre social Le Lac. Elle se déroulera en présence d'au moins 2 animateurs du centre social et/ou du Conseil Départemental. Elle aura lieu une fois tous les quinze jours, le jeudi pour les recettes et les achats et le vendredi matin pour la pratique.

Tous les professionnels de la Maison des Solidarités sont associés au projet. 3 groupes de 6 personnes ont été constitués pour cette année. Le budget des achats sera pris sur le projet animation collective famille. L'action s'adresse à tout public.

Résultats attendus :

Que les familles s'approprient cette action en proposant elles-mêmes des recettes et les mettent en pratique.

Valorisation des compétences.

Réalisation d'un cahier de recettes.

Découvertes de nouvelles recettes à faire chez soi.

Accueillir de nouvelles familles au sein de la structure.

Créer des solidarités entre les publics.

La reproduction des recettes à la maison avec la famille.

L'utilisation des produits de saison.

Cuisiner les recettes à base de produits frais, de fruits et légumes.

Les vacances en famille ou tournée spectacle en famille

Description : Nous allons privilégier l'organisation des vacances pour les familles en développant l'accompagnement des projets de vacances pour les familles les plus fragilisées, en recourant notamment aux dispositifs VACAF ...

Public visé : Les familles avec une attention particulière pour les familles fragilisées et notamment les familles monoparentales.

Fréquence : Chaque année.

Résultats attendus : permettre l'accessibilité aux vacances pour les familles, sortir du quotidien et des préoccupations, favoriser le lien parents / enfants, amener la famille à plus d'autonomie.

Critères et indicateurs d'évaluation : Nombre de familles parties en vacances, degré d'implication des familles dans leur projet de vacances, profils des familles parties.

Réseau d'entraide

Description : Faciliter la création de réseaux d'entraide, de solidarité pour faire face à des préoccupations quotidiennes : garde des enfants (fichier baby-sitter), accompagner les enfants à l'école (pédibus), covoiturage, portage de courses, se servir d'un ordinateur... Réunion de préparation, information, dans la perspective d'une mise en place d'un réseau puis communication.

Fréquence : En fonction des demandes.

Résultats attendus : Émergence des besoins et lancement de la démarche, création d'un réseau d'échange d'entraide, de solidarité pour améliorer le quotidien des familles.

Accompagnement à la création de projets collectifs

Description : Associer, accompagner les familles dans la mise en place de projets collectifs types : bourse aux jouets, loto, commission temps forts de la Maison de Quartier...expositions, spectacle, assemblée générale.

Fréquence : En fonction des projets

Résultats attendus : Investissement des familles, réalisation d'un budget, prise de conscience des moyens (financiers, techniques) à mettre en place pour la faisabilité du projet.

Commission famille

Description : Instance de décision pour réunir des parents, des membres du Conseil d'administration, la référente famille et le Directeur pour la réflexion, la mise en place, l'évaluation des actions du projet animation collective familles.

Fréquence : 2 fois par trimestre.

Résultats attendus : Intégration d'autres parents à la commission famille, implication régulière des parents.

Renforcer le partenariat pour agir en cohérence auprès des familles les plus fragilisées

Description : L'ensemble des partenaires sociaux, éducatifs et culturels est invité à une coordination générale pour échanger sur les pratiques, mais aussi repérer les différentes problématiques. Des commissions thématiques pourront être installées en fonction des besoins repérés. Afin d'échanger de l'information, des petits déjeuners informels seront organisés avec les partenaires volontaires.

Public visé : Toutes les institutions présentes sur le territoire.

Fréquence : 1 fois par trimestre.

Commission thématique : au rythme des actions à mettre en place.

Petit déjeuner : en fonction des disponibilités de chacun.

Moyens : Élaboration d'un calendrier des rencontres, puis envoi d'une convocation à l'ensemble des partenaires, avec l'ordre du jour. Compte rendu rédigé.

Résultats attendus : Assurer une veille sociale, meilleure circulation de l'information entre partenaires pour être relais auprès des habitants, assurer une cohérence des actions menées sur le territoire, avoir une meilleure connaissance des différents projets institutionnels.

Critères et indicateurs d'évaluation : Lisibilité, participation, nombre et diversité des acteurs du territoire aux différentes instances, assiduité et régularité, nombre d'actions menées en partenariat. Degré de rapidité dans la résolution des problématiques individuelles ou collectives repérées sur le territoire, nombre de personnes relayées.

Degré de participation : coproduction, concertation, consultation, information.

Animation de la chargée d'intervention sociale de la CAF et de la référente famille

La chargée d'intervention de la Caisse d'allocations familiales accueille, informe et suit les parents qui ont des difficultés avec leur compte CAF.

Avec la référente famille, elle suit les parents dans une approche systémique.

L'approche systémique se distingue des autres approches par sa façon de comprendre les relations humaines : l'individu fait partie et est influencé par différents systèmes : familial, professionnel, social, les personnes dépendent les unes des autres et leurs échanges se font selon des règles implicites de communication utilisées le plus souvent de manière inconsciente. Les difficultés d'une personne signalent parfois une souffrance qui peut parfois être celle d'un système.

L'approche systémique prend donc en compte la communication et les interactions entre les individus. Elle est particulièrement utilisée en thérapie familiale, car une famille constitue un bien sûr un système social naturel, mais l'approche systémique peut bien sûr s'appliquer dans le cadre d'une thérapie individuelle et non familiale : il n'est pas nécessaire de faire participer tout un groupe pour opérer un changement. Modifier unilatéralement ses relations avec les autres personnes du système peut avoir un effet sur le fonctionnement du groupe.

Pour les familles suivies par l'assistante sociale et la référente famille, des temps seront gérés avec le ou les parents seuls et dans un deuxième temps avec la famille au complet.

Avec les parents, les professionnelles utiliseront le génogramme comme premier outil de communication :

Le génogramme est un instrument d'analyse de la structure familiale qui permet de s'en donner une image graphique succincte et rapide souvent répartie sur trois générations et qui met en lumière les filiations et les ruptures de liens, les répétitions transgénérationnelles de comportements de dépendance ou les vulnérabilités.

Cet outil clinique est relié à la théorie des systèmes familiaux de Murray Bowen (1978). Selon Monica McGoldrick et Randy Gerson (1985, p. 23), « La famille est le premier et le plus puissant des systèmes auxquels appartient une personne ». Il est formé d'un réseau de parenté où les fonctionnements physiques, sociaux et émotionnels sont profondément interdépendants.

Le GÉNOGRAMME permettra :

D'aider les familles à connaître leurs forces et leurs faiblesses.

D'aider les professionnelles à comprendre les liens, les influences et les vulnérabilités des individus, les conflits à l'intérieur du groupe.

D'aider à comprendre le système d'attachement qui en fonde la matrice relationnelle, les relations harmonieuses, difficiles ou fusionnelles.

Permettre de considérer le mode de fonctionnement de la famille dans son ensemble, sans laisser personne de

côté.

Mettre en lumière tous les événements majeurs qui les ont touchés (naissances, mariages, séparations, divorces, maladies principales, adoption, décès).

Repérer les modalités répétitives.

Prévoir les risques de maladies futures et de perturbations familiales que peuvent affecter les parents comme l'alcoolisme, les abus sexuels, les suicides, les divorces, la maladie mentale.

Retracer les régularités familiales de certaines préférences, valeurs ou comportements tels que les problèmes légaux les comportements sexuels, l'obésité.

#### Atelier santé

Améliorer l'état de santé des familles.

Animation avec une sage-femme pour faire une campagne et une exposition pour dédramatiser le thème « sexualité », aborder les maladies liées à cette thématique et permettre des suivis gynécologiques.

Les parents bénéficieront d'informations et participeront à la création d'outils pour devenir à leur tour transmetteurs de messages de prévention.

La sage-femme mettra les publics en relation avec des professionnels, des sages-femmes et des gynécologues pour des rendez-vous et des suivis individualisés.

Action autour des grossesses chez les jeunes

Animée par les professionnels de la Maison des Solidarités, l'infirmière du lycée Le Château, l'assistante sociale du collège Le Lac, une professionnelle de la Caisse d'Allocations Familiales, les animatrices de l'accueil de jeunes et la référente famille avec les jeunes et les parents du centre Le Lac en direction des jeunes et des familles de la ville de Sedan.

Cette action rassemble les professionnels autour d'un même constat concernant les jeunes et la parentalité, l'information donnée aux jeunes sur les moyens de contraception et le regard des jeunes concernant les jeunes parents.

Nos envies de rendre acteurs les adolescents dans la prévention de futures grossesses sont communes à tous les partenaires.

Réalisation d'outils d'informations à diffuser dans les lycées, les centres sociaux ou les cabinets médicaux ont été proposés par les jeunes.

Création d'affiches préventives et d'un film où les jeunes se mettront en scène avec les professionnels du conseil Départemental et du centre Le Lac.

Ces supports permettront une diffusion élargie de nos messages et pourront être diffusés sur les différents sites de nos partenaires (CAF, Éducation nationale, CD 08).

Ateliers avec l'Association nationale de prévention en addictologie et alcoologie

Prévention des conduites addictives à destination des publics en situation de précarité.

Interventions basées sur la participation active des personnes concernées. Interventions adaptées aux publics, selon leurs besoins et leurs spécificités Développement des connaissances et compétences (savoir, savoir-être et savoir-faire). Utilisation d'outils de prévention validés.

Raisons de ce ciblage : Les facteurs amenant des personnes en situation de précarité (chômage, exclusion...) exposent ces publics à une plus grande vulnérabilité vis-à-vis des produits psychoactifs. Les conduites à risques, liées à la consommation de produits psycho actifs, ainsi que le manque d'estime de soi sont des déterminants essentiels dans le processus de désinsertion sociale et professionnelle.

Les actions de prévention ont pour but : d'informer et réduire les conséquences liées aux consommations de substances psycho actives et au processus de dépendance, de favoriser l'accès aux soins, permettre au public de faire des choix favorables à sa santé, renforcer les compétences psychosociales et favoriser la prise de conscience quant à l'usage des produits psychoactifs.

L'Instance régionale d'éducation et de la promotion à la santé

Mise en place d'ateliers Santé Précarité pour les parents qui le souhaiteraient. Offrir aux adultes en situation de vulnérabilité sociale un espace de paroles et de réflexion sur la place de la santé dans leur parcours de vie, relever les besoins concernant la santé et organiser les actions avec les professionnels correspondant aux besoins. Bilan de santé, obésité, surpoids, l'alimentation, les maladies (cancer, diabète...), le stress, le deuil.

#### Dépistage et vaccination :

Les professionnels du centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital Manchester et le centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques animeront une conférence d'information sur les hépatites et la réduction des risques, ils répondront aux questions et craintes du public et organiseront les dépistages sur place.

La référente famille informe en direct les publics de tous les secteurs et relaye l'information sur le site et les réseaux sociaux de la structure. Elle accueille les publics, rassure et dirige vers les professionnels de santé. Cette action permet au public d'avoir des informations de prévention, de faire le dépistage et d'entreprendre un suivi individuel et de se faire vacciner.

#### Vaccinations :

Organisation de séances de vaccinations en fonction des besoins des familles (grippe, tétanos, papillomavirus, etc.). Informations sur les vaccins obligatoires et par âge.

#### Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus pour l'action :

##### Évaluation quantitative :

Statistiques (typologie, taux de fréquentation, de participation, des adhérents, des partenaires, d'animations, de réunions...).

##### Évaluation qualitative :

Rapport d'activité pour apprécier l'efficacité d'une action en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre et démonstration de l'utilité sociale et de l'impact du projet.

Enquête de satisfaction

Questionnement évaluatif.

##### Évaluation comparative :

Comparaison annuelle de typologie des participants, du taux de fidélité.

#### Résultats attendus

Que les habitants et les familles s'approprient leur environnement, le cadre de vie, la structure et ses actions.

Que leur participation en tant qu'acteur permette aux familles de contribuer elles-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au renforcement des solidarités et des relations entre les familles, à la prévention et à la réduction des exclusions et au développement de l'éducation et de l'expression culturelle.

La prise de responsabilité des familles et des habitants et le développement de la citoyenneté de proximité.

<sup>4</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

## 7. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 2019

CHARGES	RESSOURCES
<b>60 - Achats 2 661,00 €</b>	
Prestations de services..... 0,00 €	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €</b>
Achats matières et fournitures..... 2 661,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 0,00 €
Autres fournitures..... 0,00 €	
<b>61 - Service extérieurs 0,00 €</b>	<b>73 - Dotations et produits de tarification 0,00 €</b>
Locations..... 0,00 €	Dotations et produits de tarification... 0,00 €
Entretien et réparation..... 0,00 €	
Assurance..... 0,00 €	
Documentation..... 0,00 €	

**62 - Autres services extérieurs 210,00 €**

Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €
Publicité, publication	0,00 €
Déplacements, Missions	210,00 €
Services bancaires, autres	0,00 €

**63 - Impôts et taxes 759,00 €**

Impôts et taxes sur rémunération	759,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €

**64 - Charges de personnel 24 410,00 €**

Rémunération des personnels	17 968,00 €
Charges sociales	6 442,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €

**65 - Autres charges de gestion courante 15 942,00 €**

Autres charges de gestion courante	15 942,00 €
------------------------------------	-------------

**66 - Charges financières 0,00 €**

Charges financières	0,00 €
---------------------	--------

**67 - Charges exceptionnelles 0,00 €**

Charges exceptionnelles	0,00 €
-------------------------	--------

**68 - Dotation aux amortissements 0,00 €**

Dotation aux amortissements	0,00 €
-----------------------------	--------

**69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés 0,00 €**

Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0,00 €
---	--------

**Charges indirectes 0,00 €**

Charges fixes de fonctionnement	0,00 €
Frais financiers	0,00 €
Autres charges indirectes	0,00 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0,00 €

**86 - Emplois des contributions volontaires en nature 0,00 €**

860 - Secours en nature	0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0,00 €
862 - Prestations	0,00 €
864 - Personnel bénévole	0,00 €

**74 - Subventions d'exploitation 37 650,00 €**

Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités 7 500,00 €

**POLITIQUE-VILLE-08-ARDENNES 7 500,00 €**

Conseil-s Régional(aux) 0,00 €

Conseil-s Départemental (aux) 2 500,00 €

**08-ARDENNES 2 500,00 €**

Communautés de communes ou d'agglomérations 6 500,00 €

**08-ARDENNE METROPOLE 6 500,00 €**

Commune(s) 0,00 €

Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)

21 150,00 €

**CAF-08-ARDENNES 21 150,00 €**

Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 €

L'agence de services et de paiement (emplois aidés) 0,00 €

Aides privées (fondation) 0,00 €

Autres établissements publics 0,00 €

**75 - Autres produits de gestion courante 6 332,00 €**

756.Cotisations 0,00 €

758.Dons manuels - Mécénat 0,00 €

750.Autres produits de gestion courante

6 332,00 €

**76 - Produits financiers 0,00 €**

Produits financiers 0,00 €

**77 - Produits exceptionnels 0,00 €**

Produits exceptionnels 0,00 €

**78 - Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €**

Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €

**79 - Transfert de charges 0,00 €**

Transfert de charges 0,00 €

**Ressources propres affectés au projet 0,00 €**

Insuffisance prévisionnel (déficit) 0,00 €

**87 - Contributions volontaires en nature 0,00 €**

870 - Bénévolat 0,00 €

871 - Prestations en nature 0,00 €

875 - Dons en nature 0,00 €

**Total des Charges****43 982,00 €****Total des ressources****43 982,00 €**

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

<sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

## 8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"... ) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

***Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.***